

## COMPOSITION DU DOSSIER

### 1. RAPPORT DE PRESENTATION

### 2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

### 3. REGLEMENT

- 3A. REGLEMENT - DOCUMENT ECRIT
- 3B. PLAN DE ZONAGE – Ensemble de la commune - Echelle 1/5 000°
- 3C. PLAN DE ZONAGE –Bourg - Echelle 1/2 000°
- 3D. PLAN DES CONTRAINTES –Bourg- Echelle 1/2 000°

### 4. ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

### 5. ANNEXES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 5A. PLAN ET LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
  - 5A<sub>1</sub>. Plan des Servitudes d'Utilité Publique
  - 5A<sub>2</sub>. Liste et notices des Servitudes d'Utilité Publique
- 5B. RESEAUX ET ANNEXES TECHNIQUES
  - 5B<sub>1</sub>. Réseau d'eau potable plan d'ensemble 1
  - 5B<sub>2</sub>. Réseau d'eau potable plan d'ensemble 2
  - 5B<sub>3</sub>. Arrêté captage Fontaine-Les-Grès
  - 5B<sub>4</sub>. Défense incendie : dispositions du SDIS et cartes de répartition des Points d'Eau Incendie (PEI)
- 5C. RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES
  - 5C<sub>1</sub>. Risque de rupture de barrage Seine – secteur 3
  - 5C<sub>2</sub>. Carte et notice aléa retrait gonflement des argiles
- 5D. CLASSEMENT VOIES SONORES
  - Arrêté préfectoral n° 2012051-0017 du 20 février 2012 concernant les RD
- 5E. PLAN DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN – D.P.U

## MODE D'EMPLOI

- Rechercher sur les **documents graphiques** (pièces 3B, 3C), la zone où votre terrain est situé, et s'il est concerné par un emplacement réservé, ...
- Consulter dans le **règlement** (pièce écrite 3A) :
  - a) Les dispositions générales (titre I)
  - b) La règle applicable à la zone concernée (titre II, III, IV, V)
  - c) Eventuellement les dispositions s'appliquant à l'emplacement réservé (titre VII), ...
- Vérifier sur l'annexe "**servitudes d'utilité publique**" (pièces 5A), si votre terrain est grevé d'une telle servitude.
- Vérifier avec les autres annexes, si votre terrain est concerné par d'autres informations, ...